

AR Prefecture

005-210501078-20240618-46_2024-AU

Reçu le 18/06/2024

Publié le 18/06/2024

**PUY
SAINT
PIERRE**

La boucle des mines des PUYS



COMMUNE DE
PUY-SAINT-ANDRÉ

Convention de co-maîtrise d'ouvrage et de refacturation

ENTRE :

La COMMUNE de Puy St Pierre, représentée par son maire, Vincent FAUBERT, autorisé par la délibération n° ... du ... reçue en préfecture le ... ;

Ci-après désignée « Puy St Pierre » ;

Et :

La COMMUNE de Puy St André représentée par son maire, Estelle ARNAUD, autorisée par délibération ... n° ... du ..., reçue en préfecture le ... ;

Ci-après désignée « Puy St André ».

PRÉAMBULE

Travaux d'aménagement d'un sentier d'interprétation du patrimoine minier du Briançonnais sur les deux communes.

Réalisations d'études historiques et archéologiques pour sa conception, d'études géotechniques pour la sécurisation des accès.

Actions pour sensibiliser le public local et touristique au patrimoine minier briançonnais (scolaire, socio-pro, habitants).

La mise en œuvre du projet constitue une opération conjointe à la commune de Puy St Pierre et à la commune de Puy St André, dans la mesure où les différentes emprises sont imbriquées ou contigües et que la bonne réalisation du projet nécessite le lancement d'une opération commune d'aménagement pour assurer la coordination et la cohérence de l'ensemble. Le projet est situé pour moitié sur le territoire de Puy Saint André et Puy Saint Pierre.

Article premier – Objet de la convention

En raison de l'unicité du projet exposé dans le préambule, la Commune de Puy St Pierre et la Commune de Puy St André ont décidé de constituer une co-maîtrise d'ouvrage, en application de l'article L. 2422-12 du Code de la commande publique qui ouvre la possibilité de confier sa maîtrise d'ouvrage à un autre maître d'ouvrage concerné par la même opération de travaux et d'aménagement.

La présente convention a pour objet, conformément à l'article L. 2422-12 du Code de la commande publique précité, de confier à la Commune de Puy St Pierre, la maîtrise d'ouvrage unique de l'ensemble des prestations de cette opération.

La présente convention définit les modalités techniques et financières de la co-maîtrise d'ouvrage et en fixe le terme.

AR Prefecture

005-210501078-20240618-46_2024-AU

Reçu le 18/06/2024

Publié le 26/06/2024

Article 26 - Programme prévisionnel et enveloppe financière

2.1. Programme

Le programme à réaliser dans le périmètre défini est le suivant : voir fiche projet en annexe.

2.2. Estimation prévisionnelle globale du projet et répartition entre les deux communes (dépenses/recettes)

Nature des aménagements : voir fiche jointe en annexe (fiche présentée à l'appui des demandes de subvention)

Estimation prévisionnelle et répartition des aménagements et prestations entre les deux communes :

DEPENSES

*Une partie fonctionnement qui comprend pour partie la recherche de financement, l'assistance à maîtrise d'ouvrage et des actions de communication et de découverte des lieux restaurés.

	Ensemble projet			Part PSP	Part PSA
FONCTIONNEMENT	HT	TVA	TTC		
Non assujetti à TVA	19 520,00€		19 520,00€	9 760,00€	9 760,00€
Recherche de financement	1 800,00€		1 800,00€	900,00€	900,00€
Assujetti à la TVA	3 490,00€	698,00 €	4 188,00€	2 443,00€	1 745,00€
Total fonctionnement	24 810,00€	698,00€	25 508,00€	13 103,00€	12 405,00€

*Une partie investissement qui comprend des études historiques, archéologique, géotechnique, les travaux de restauration et la signalétique.

	Ensemble projet			Part PSP	Part PSA
INVESTISSEMENT	HT	TVA	TTC		
Non assujetti à TVA	60 140,00€		60 140,00€	30 070,00€	30 070,00€
Assujetti à la TVA	23 383,00€	4 676,60 €	28 059,60€	16 368,10€	11 691,50€
Travaux de sécurisation de la falaise de Roche Pessa	36 280,00€	7 256,00 €	43 536,00€	43 536,00€	
Total investissement	119 803,00€	11 932,60€	131 735,60€	89 974,10€	41 761,50€

Les travaux de sécurisation de la falaise de Roche Pessa (43 536€ TTC) qui concernent uniquement Puy Saint Pierre seront à la charge exclusive de Puy Saint Pierre.

Le bilan du projet se répartira entre les communes comme ci-dessous :

La part de Puy Saint Pierre sera de 103 077,10€ TTC (comprenant la TVA qui sera récupérée au titre de la FCTVA)

La part de Puy Saint André 54 166,50€ (montant HT)

AR Prefecture

005-210501078-20240618-46_2024-AU

Reçu le 18/06/2024

Publié le 18/06/2024

	Ensemble projet			Part PSP	Part PSA
	HT	TVA	TTC		
Total fonctionnement	24 810,00€	698,00€	25 508,00€	13 103,00€	12 405,00€
Total investissement	119 803,00€	11 932,60€	131 735,60€	89 974,10€	41 761,50€
	144 613,00€	12 630,60€	157 243,60€	103 077,10€	54 166,50€

Des dossiers de subventions sont déposés pour ce dossier à hauteur de 80% d'aide.
Estimation prévisionnelle des recettes entre les deux communes :

RECETTES

FONCTIONNEMENT	HT	SUBV SOLLICITEES	Part PSP 50%	Part PSA 50%
COMMUN	23 010,00€	18 408,00€	9 204,00€	9 204,00€

INVESTISSEMENT	HT	SUBV SOLLICITEES	Part PSP	Part PSA
COMMUN	83 523,00€	66 818,40€	33 409,20€	33 409,20€
PSP	36 280,00€	29 024,00€	29 024,00€	

TOTAL	142 813,00€	114 250,40€	71 637,20€	42 613,20€
-------	-------------	-------------	------------	------------

Article 3 – Contenu de la mission de la Commune de Puy St Pierre

La mission de la Commune de Puy St Pierre en tant que maître d'ouvrage unique porte sur les éléments suivants :

1. Sollicitations de subventions auprès des organismes financeurs
2. Définition des conditions administratives et techniques selon lesquelles l'ouvrage sera réalisé.
3. Élaboration des études.
4. Attribution, signature, et gestion des marchés de travaux et fournitures, versement de la rémunération des entreprises et fournisseurs.
5. Notification à la commune de Puy St André du coût prévisionnel des travaux tel qu'il ressort des marchés attribués.
6. Direction, contrôle et réception des travaux.
7. Gestion financière, administrative et comptable de l'opération.
8. Refacturation à la commune de Puy St André à hauteur des dépenses prévisionnelles, telles qu'indiquées dans le tableau figurant à l'article 2, soit 54 166,50 euros. Cette refacturation s'effectuera après achèvement de l'opération.
9. Reversement des subventions à la commune de Puy-Saint-André, au prorata des dépenses supportées par chacune des deux communes. Ce reversement interviendra au même moment que la refacturation des dépenses soit 42 613,20€.
10. Tout manque de financement consécutif d'un montant de subventions perçues inférieur au montant prévisionnel, sera supporté par la commune de Puy St Pierre.
11. D'une manière générale, tous actes nécessaires à l'exercice de ces missions.

AR Prefecture

005-210501078-20240618-46_2024-AU

Reçu le 18/06/2024

Publié le 18/06/2024

Article 4 – Mise à disposition du personnel communal

Le personnel communal pourra être mise à disposition à titre gracieux sur demande des élus respectifs.

Article 5 - Modalités de réception des ouvrages et responsabilité

Après réception des travaux et études notifiés aux entreprises, il sera établi un procès-verbal contradictoire de remise en gestion de ces ouvrages.

Chaque commune sera chargée d'en assurer l'entretien avec toutes les obligations qui en découlent.

Article 6 – Rémunération

La Commune de Puy St Pierre ne percevra pas de rémunération pour ses missions qui s'effectueront donc à titre gratuit.

Article 7 – Régime budgétaire et comptable

La maîtrise d'ouvrage unique étant confiée à la Commune de Puy St Pierre, cette dernière devra avancer les coûts liés à la maîtrise d'ouvrage qui relèvent de la compétence de la Commune de Puy St André.

C'est elle qui percevra l'ensemble des subventions pour le compte des deux communes.

Article 8 – Paiements

7.1. Modalités de paiement des travaux réalisés

Le mandatement des travaux sera assuré en intégralité par la Commune de Puy St Pierre dans les délais réglementaires.

Tout intérêt moratoire, qui serait dû par pour défaut de mandatement dans les délais en vigueur, sera à la charge de la Commune de Puy St Pierre

7.2 Modalités de paiement de la part Commune de Puy St André

La Commune de Puy St André sera redevable envers la Commune de Puy St Pierre conformément aux dispositions de l'article 2 « Programme et estimations prévisionnelles » à la fin des travaux à hauteur des dépenses prévisionnelles, telles qu'indiquées dans le tableau figurant à l'article 2, soit 54 166.50 euros.

Et encaissera, à la fin des travaux, les recettes à hauteur de 42 613.20€.

Article 9 – Date d'effet et durée de la convention

La présente convention prendra effet à compter du jour de sa signature.

Le terme de la convention intervient après la remise des ouvrages et régularisation des comptes en dépenses et en recettes.

Article 10 - Comité de pilotage

Le comité de pilotage, constitué de participants désignés par chacune des communes, se réunira au moins une fois par an pour :

AR Prefecture

005-210501078-20240618-46_2024-AU

Reçu le 18/06/2024

Publié le 18/06/2024

- Faire état d'avancement du projet (état de dépenses, factures)
- Faire état des subventions attribuées, des versements d'acomptes ou du solde

Article 11 – Modification des conditions d'exécution de la convention et règlement des litiges

La modification éventuelle de la convention devra s'effectuer par avenant.
Les litiges susceptibles de naître à l'occasion de la présente convention seront portés devant le tribunal administratif du lieu d'exécution de l'opération.

Article 12 – Conditions de résiliation

La présente convention ne pourra être modifiée qu'en cas d'accord entre les parties, lequel sera formalisé par le biais d'un avenant à la convention.
En cas d'inexécution des obligations mises à la charge des parties par la présente convention, l'une des parties pourra prononcer la résiliation unilatérale de la présente convention après une mise en demeure de trois mois par lettre recommandée avec accusé de réception restée sans effet.

Article 13 – Annexes

Fiche projet

Fait à ..., le ...

Commune de PUY SAINT PIERRE
Représentée par Vincent FAUBERT
(signature)

Commune de PUY SAINT ANDRE
Représentée par Estelle ARNAUD
(signature)

LES DÉPENSES

Nous commençons par détailler chaque poste réparties en trois catégories: études, travaux et fonctionnement.

Les prix devant être en TTC apparaissent en TTC tandis que les autres non.

<u>ETUDES</u>	prix TTC	prix HT
Etude historique des concessions minières des deux communes Aymeric Lenne Bruno Ancel Total	 4 950,00€ 2 320,00€ 7 270,00€	
Coordination des relevés archéologiques de surface des sites de mines paysannes (organsiation des prospections, des relevés, rendus) Aymeric Lenne Bruno Ancel Total	 1 900,00€ 2 900,00€ 4 800,00€	
Relevé souterrain des galeries de Roche Pessa et de la mine du Four à Chaux pour préparation aux travaux de sécurisation Aymeric Lenne Bruno Ancel Total	 1 050,00€ 1 450,00€ 2 500,00€	
Etude géotechnique des galeries souterraines Pierre Rostan, géotechnicien «Mine et Avenir» (Chateauroux/Guyane) Total		3 400,00€
<u>TOTAL:</u>	14 570,00€	3 400,00€

AR Prefecture

005-210501078-20240618-46 2024-AU

Reçu le 18/06/2024

Publié le 18/06/2024

TRAVAUX :

TRAVAUX DE VALORISATION

	prix TTC	prix HT
Organisation et encadrement de chantiers participatifs avec les habitants des communes concernées Aymeric Lenne, organisation, encadrement technique et pédagogique (300€ à la journée) - Commune de Puy Saint André - Commune de Puy Saint Pierre Total	 600,00€ 600,00€ 1 200,00€	
Organisation et encadrement de chantiers de bénévoles avec des associations constituées Aymeric Lenne, organisation, encadrement technique et pédagogique (300€ à la journée) - Club du Vieux Manoir - Mission locale Jeunesse - Chantier de réinsertion des prisonniers - Segpa des Garçons Total	 300,00€ 600,00€ 300,00€ voir partie dédiée 1 200,00€	
Organisation et encadrement de chantiers éco-scientifiques Aymeric Lenne, organisation, encadrement technique et pédagogique (300€ à la journée) - organisation de journée en partenariat avec le réseau Nature Sciences Environnement Total	 300,00€ 300,00€	
Organisation de chantiers d'archéologie expérimentale concernant la reconstitution de 3 wagonnets Aymeric Lenne, encadrement technique et pédagogique (300€ à la journée) - achat de bois (scierie Salvoldelli) PU : 359,10€ - reconstitution des wagonnets partie métalliques en lien avec le lycée technique - achat des roulements (entreprises spécialisées)	 600,00€	 1 077,30€ 843,20€
TOTAL:	3 300,00€	1 920,50€

AR Prefecture

005-210501078-20240618-46-2024-AU

Organisation de chantiers d'archéologie expérimentale concernant
 la reconstitution de 4 entrées de galerie (1 à Combarine, 1 au Fos-

sa, 1 aux Envers)

Aymeric Lenne, encadrement technique et pédagogique (300€ à la journée)

- reconstitution des 4 entrées de galeries sur deux journées
- bois (Scierie Salvoldelli)

600,00€

11 020,00€

Total

Travaux paysagers

CPIE-VTM, organisation de chantiers d'insertion (Briançon)

- sentier Roche Pessa: création d'une sentier à l'abri de la falaise
- travaux divers à Combarine
- réhabilitaiton d'un sentier à Combarine
- aménagements des abords du four à chaux avec création sentier et pont
- création d'une sentier reliant les mines du Fossa et de l'Envers
- aménagements divers à la mine du Fossa

2 000,00€

3 000,00€

2 800,00€

3 200,00€

2 400,00€

1 800,00€

Total

15 200,00€

Travaux de sécurisation de la falaise à Roche Pessa

Société SP (stabilisation/protection) à Eygliers

- frais généraux:
- travaux préparatoires
- travaux de sécurisation de la falaise
- essai de controle

7 000,00€

1 860,00€

25 470,00€

1 950,00€

Total

43 536

36 280,00€

Travaux de fermeture pour sécurisation des galeries

M Giacchino, Ferronnier, (Puy Saint Pierre)

- galerie de Roche Pessa
- galerie du Four à chaux

1420,00€

2 200,00€

Total

3 620,00€

TOTAL:

19 420,00

47 300,00€

AR Prefecture

005-210501078-20240618-46_2024-AU

Reçu le 18/06/2024

Publié le 18/06/2024

TRAVAUX :

	prix TTC	prix HT
<u>MEDIATIONS PHYSIQUES</u>		
Rédaction des textes et iconographie: Aymeric Lenne, recherche historique et archéologique. - rédaction des textes issus des recherches historiques. - recherches des iconographies. - lien avec la graphiste pour les maquettes. Total	600,00€ 300,00€ 600,00€ 1 500,00€	
Graphisme: «Atelier Esquiss», Géraldine Sterkos (St Chaffrey) - charte graphique - panneaux divers Total		500,00€ 4 920,00€ 5 420,00€
Impressions des supports de type Dibon extérieur Bureau d'impression «Alatelier» (Gap) - impression de l'ensemble des supports pour les panneaux (Type Dibon aluminium extérieur, haute qualité) Total		1 622,50€ 1 622,50€
Création des outils et dispositifs de médiations CPIE-VTM, organisation de chantiers d'insertion (Briançon) - panneaux entrées de sites - Roche Pessa: panneaux et cadres photos - Combarine: panneaux classiques - Combarine: modules pédagogiques - Four à chaux: panneaux et modules - Mine du Fossa: panneaux et modules - Les envers: panneaux et modules Total	2 650,00€ 1 650,00€ 1 100,00€ 10 500,00€ 1 200,00€ 2 150,00€ 2 100,00€ 21 350,00€	
<u>TOTAL:</u>	22 850,00€	7 042,50€

AR Prefecture 005-210501078-20240618-46_2024-AU Reçu le 18/06/2024 Publié le 18/06/2024 FONCTIONNEMENT: MÉDIATIONS IMMATÉRIELLES À DESTINATION DES SCOLAIRES	prix TTC	prix HT
Création de dossiers pédagogiques primaire et maternelle avec l'école du Pinet (voir devis détaillé) Aymeric Lenne, encadrement technique et pédagogique (300€ à la journée) - création de 5 dossiers pédagogiques (2 dossiers maternelle, 1 dossier cycle 2, 2 dossiers cycle 3), de jeux éducatifs, de chasse au trésor. - intervention auprès de l'école (4 journées) Total	1 500,00€ 1 200,00€ 2 700,00€	
Intervention auprès de la SEGPA (voir devis détaillé) Aymeric Lenne, encadrement technique et pédagogique (300€ à la journée) La SEGPA aurait la responsabilité de la mise en valeur du site du Fossa. - visite de terrain - interventions en classe - encadrement de chantier - hébergement en gîte sur la commune (80€/nuit par classe avec 4 classes) - aide à la conception des wagonnets Total	300,00€ 1 200,00€ 1 200,00€ 240,00€ 300,00€ 3 240,00€	
Création de dossiers pédagogiques à destination des collèges et lycée en partenariat avec la Maison de la Géologie(voir devis détaillé) Aymeric Lenne, encadrement technique et pédagogique (300€ à la journée) - création de 2 dossiers pédagogiques pour les collèges (histoire et sciences) - création de 2 dossiers pédagogiques pour les lycées (histoire et sciences) Total	600,00€ 600,00€ 1 200,00€	
Interventions auprès du lycée technique (section mécanique et usinage) Aymeric Lenne, encadrement technique et pédagogique (300€ à la journée) - visite de terrain - interventions en classe Total	300,00€ 300,00€ 600,00€	
Graphisme: «Atelier Esquiss», Géraldine Sterkos (St Chaffrey) - outils de médiations		3 490,00€
TOTAL:	7 740,00€	3 490,00€

AR Prefecture

005-210501078-20240618-46_2024-AU

Reçu le 18/06/2024

Publié le 18/06/2024

<u>FONCTIONNEMENT:</u>	prix TTC	prix HT
<u>MEDIATIONS IMMATÉRIELLES À DESTINATION</u> <u>DES HABITANTS ET DES TOURISTES</u>		
Visites de terrain Aymeric Lenne, médiation (300€ à la journée)		
Visites de terrain pour les habitants	Offert	
Visites de terrain pour les classes	80,00€	
Organisation de journées à thèmes (Journées du patrimoine, des musées,...)	600,00€	
Forfait global qui dépendra de l'organisation choisie (1/2 journée, in situ ou ailleurs)		
Total	680,00€	
Conférence diverses		
Forfait de 150€ par conférencier		
Prévisionnel de 4 visites in situ ou en salle	600,00€	
Total	600,00€	
Création de supports ludiques à destination des familles Aymeric Lenne, conception et réalisation (300€ à la journée)		
- Conception de 2 jeux d'observation	400,00€	
- Conception de 2 chasses au trésor	600,00€	
- Conception de 2 «jeu-enquête»	800,00€	
- Conception d'un fascicule de visite pour les adultes	300,00€	
Total	2 100,00€	
<u>TOTAL:</u>	3 380,00€	

AR Prefecture

005-210501078-20240618-46-2024-AU

Reçu le 18/06/2024

Publié le 18/06/2024

FONCTIONNEMENT:

prix TTC

prix HT

COMMUNICATIONS/FORMATIONS DES ACTEURS

Formation des acteurs locaux

Aymeric Lenne, médiation (300€ à la journée)

- Formation des socio-professionnels locaux (hôteliers et prestataires de services touristiques)
- Formation des enseignants locaux
- Formation des Guides de la Maison de la Géologie
- Formation des guides Conférenciers du service du patrimoine de Briançon
- Formation des professionnels du tourisme: OT en particulier
- Formation des professionnels de l'enfance: CLSH, centre social,...

100,00€

200,00€

150,00€

300,00€

300,00€

150,00€

Total

1 200,00€

Communication:

Aymeric Lenne

- Gestion d'un site internet ou de pages dédiées sur les sites communaux
- Gestion des réseaux sociaux
- Lien avec les presse
- Lien avec les partenaires institutionnels: OT, service du patrimoine,...

150,00€

150,00€

150,00€

150,00€

Total

600,00€

TOTAL:

1 800,00€

FONCTIONNEMENT:

prix TTC

prix HT

ASSISTANCE À MAITRISE D'OUVRAGE

- étude diverses

600,00€

- travaux de valorisation

600,00€

- travaux de médiations matériels et immatérielles à destination des scolaires

1200,00€

- travaux de médiations matériels et immatérielles à destination des habitants

300,00€

- communication formation

900,00€

Lien entre les différents partenaires, réunions d'organisations, compte rendus divers,...

3000,00€

TOTAL:

6 600,00€

DESCRIPTIF DES DEPENSES

AR Prefecture

NATURE DES DEPENSES	Prix TTC	Prix HT
005-210501078-20240618-46_2024-AU Publié le 18/06/2024 Reçu le 18/06/2024 ETUDE HISTORIQUE ET ARCHEOLOGIQUE - Etude historique et archéologique (Aymeric Lenne) - Etude historique et archéologique (Bruno Ancel) - Etude géotechnique (Pierre Rostan) TOTAL:	7 900,00€ 6 670,00€ 14 570,00€	3 400,00€ 3 400,00€
TRAVAUX: - Travaux de valorisation: organisations de chantiers (Aymeric Lenne) - Travaux de valorisation: travaux paysagers (CPIE-VTM) - Travaux de valorisation: sécurisation de la falaise à Roche Pessa (Entreprise SP) - Travaux de valorisation: fermeture pour sécurisation des galeries (M Giochino Ferro-nier) - Travaux de valorisation: bois pour la reconstitution des entrées de galeries (Scierie Salvoldelli) - Travaux de valorisation: reconstitution de wagonnets de mines (SEGPA/LP) Sous-total: - Travaux de médiations physiques: Création des outils et dispositifs de médiations (CPIE-VTM) - Travaux de médiations physiques: Rédaction des textes et iconographie: - Travaux de médiations physiques: Graphisme: («Atelier Esquiss») - Travaux de médiations physiques: Impressions des supports («Alatelier») Sous-total: TOTAL:	3 900,00€ 15 200,00€ 3 620,00€ 22 720,00€ 21 350,00€ 1 500,00€ 5 420,00€ 1 622,50€ 22 850,00€ 45 570,00€	36 280,00€ 11 020,00€ 1 920,50€ 49 220,50€ 7 042,50€ 56 263,00€
FONCTIONNEMENT: Médiations immatérielles à destination des scolaires : - Création de dossiers pédagogiques primaire et maternelle avec l'école du Pinet - Intervention auprès de la SEGPA - Création de dossiers pédagogiques à destination des collèges et lycée - Interventions auprès du lycée technique - Graphisme: «Atelier Esquiss», Géraldine Sterkos Médiations immatérielles à destination des habitants et des touristes (visites de terrain, conférence diverses, création de supports ludiques à destination des familles) Formation des acteurs Communication/ Assistance à Maîtrise d'Ouvrage TOTAL:	2 700,00€ 3 240,00€ 1 200,00€ 600,00€ 3 380,00€ 1 200,00€ 600,00€ 6 600,00€ 19 520,00€	3 490,00€ 3 490,00€
Etudes Travaux Fonctionnement	14 570,00€ 45 570,00€ 19 520,00€	3 400,00€ 56 263,00€ 3 490,00€
TOTAL	79 660,00€	63 153,00€

AR Prefecture

005-210501078-20240618-46_2024-AU

Reçu le 18/06/2024

Publié le 18/06/2024

DÉCISION DU MAIRE

Référence : 2024.0001

Objet : Portant signature du devis concernant la recherche de financement du projet de valorisation du patrimoine minier des communes de Puy-Saint-André et de Puy-Saint-Pierre (sentier minier).

Le Maire de la commune de Puy-Saint-Pierre.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2122-22-16 et L. 2122-23 ;

Vu la délibération n°78/20 du conseil municipal du 24 septembre 2020 au terme de laquelle le Conseil Municipal a délégué au maire, pour la durée de son mandat, les pouvoirs lui permettant de régler les affaires énumérées à l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

DECIDE

Article 1

De prendre, selon l'alinéa 4° de l'article 2122-22 ; toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Article 2

De porter signature du devis d'Aymeric LENNE « Chemin d'histoire » concernant la recherche de financement du projet de valorisation du patrimoine minier des communes de Puy-Saint-André et de Puy-Saint-Pierre.

Article 3

D'engager la dépense de 1 800.00€ TTC en lien avec l'opération de la boucle des mines

Article 4

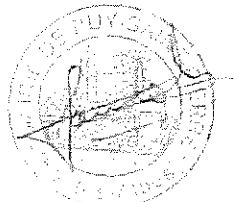
La présente décision sera communiquée au Conseil Municipal lors de la prochaine séance sous forme d'un donner acte et mentionné dans le compte rendu du conseil qui sera publié.

Fait à Puy-Saint-Pierre,

Le 01/02/2024

Le Maire

Vincent FAUBERT



AR Prefecture

005-210501078-20240618-46_2024-AU

Reçu le 18/06/2024

Publié le 18/06/2024

«Chemin(s) d'histoire»

Soubre le Puy

05100 Puy Saint André

Tél : 06-08-63-10-59

Email : aymeric.lenne@

laposte.net

Mairie Puy Saint Pierre

Hôtel de Ville,

05100 Puy Saint Pierre

Siret: 833 708 357 00011

DEVIS CONCERNANT LA RECHERCHE DE FINANCEMENT

DU PROJET DE VALORISATION DU PATRIMOINE MINIER

DES COMMUNES DE PUY-SAINT-ANDRÉ ET PUY-SAINT-PIERRE (SENTIER MINIER)

Missions :	Total :
1 <u>Recherche de financement et dépôt des dossiers:</u> <u>(rédaction de demandes, lien avec les partenaires, lien avec les communes,</u> <u>suivi des dossiers)</u>	1 800,00€
Montant total TTC :	1 800,00€
Montant net total :	1 800,00€

Tva non applicable, Article 293 B du CGI.

Aymeric Lenne,

A Puy Saint André

Le 14/11/2023

Historien,

« Chemin(s) d'Histoire »,

05100 Puy Saint André,

06 08 63 10 59,

aymeric.lenne@laposte.net

Aymeric LENNE
"Chemin(s) d'Histoire"
05100 Puy Saint André
aymeric.lenne@laposte.net
06-08-63-10-59
Siret: 833 708 357 00011

